

SICURI PER SCELTA - SÛRS PAR CHOIX



CON LA SICUREZZA
**NE FARÒ
DI STRADA**

**AVEC LA SÉCURITÉ,
JE FERAI DU CHEMIN**

11/12 ANS

progetto promosso da



con il patrocinio di



Ministero dell'Istruzione e del Merito

Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte
Ufficio VI - Ambito Territoriale di Cuneo

in collaborazione con





CON LA SEGURIDAD HARÉ UN LARGO CAMINO - 11/12 AÑOS

LE PROJET

LE SYSTÈME DES TRANSPORTS. LA MOBILITÉ DURABLE (pag. 5 du mini-livre)

QUELQUES DONNÉES SIGNIFICATIVES POUR LE TERRITOIRE DE CUNEO (pag. 8 du mini-livre)

QU'EN PENSES-TU? COMPARER LES OPINIONS PERSONNELLES (pag. 11 du mini-livre)

QUE SAIS-TU? LES MOTS DE LA SÉCURITÉ (pag. 11/12 du mini-livre)

"SE SENTIR EN SÉCURITÉ" (pag. 11/12 du mini-livre)

SE DÉPLACER INTELLIGEMMENT (pag. 17 du mini-livre)

CHOIX CONSCIENTS (PAG. 19 du mini-livre)

LE PROJET

Des grandes villes aux petits villages, le quotidien de chacun de nous est rythmé par les déplacements, qu'il s'agisse de traverser l'espace urbain ou de se déplacer en dehors de la ville pour rejoindre l'école, le travail ou rentrer chez soi. Une routine faite de règles incontournables pour se déplacer en toute sécurité, mais aussi d'habitudes et de petites inattentions qui peuvent nous faire oublier l'importance de la prudence et du respect des règles.

C'est pour cette raison qu'est né le projet "**En sécurité pour choix. Se Déplacer. Avec intelligence**" ("**Sicuri per scelta. Muoversi. Con Intelligenza**"), une initiative dédiée à **l'éducation à la sécurité routière et à la mobilité durable**, dont les objectifs sont de sensibiliser tous les usagers de la route au respect des règles et de promouvoir une perception correcte des risques.

L'objectif du mini-livre est justement d'encourager la réflexion, le dialogue et l'échange à travers le partage d'informations essentielles.

En grandissant, les filles et les garçons ressentent un besoin croissant d'autonomie dans leurs déplacements, qu'ils soient urbains ou de longue distance. De nouveaux intérêts et de nouvelles questions permettent de mieux comprendre les comportements routiers et d'orienter vers des choix responsables.

Sur la route, on a tendance à surestimer sa capacité à maîtriser les situations, tout en sous-estimant les risques inhérents à la circulation. L'habitude et l'excès de confiance en soi deviennent alors un terreau fertile pour commettre des erreurs.

La réflexion, le dialogue avec les amis et les adultes de référence offrent des occasions précieuses pour confronter ses attentes et dépasser de fausses croyances, des stéréotypes et des informations biaisées.

Le besoin d'expérimenter de nouvelles formes de mobilité avec son groupe d'amis devient ainsi une opportunité pour adopter des comportements adaptés d'auto-protection..

Pour les filles et les garçons de 11/12 ans, il est important d'échanger de manière dialogique avec leur famille. À cette fin, voici quelques extraits tirés du mini-livre.

LE SYSTÈME DES TRANSPORTS. LA MOBILITÉ DURABLE (pag. 5 du mini livre)

La société et l'économie actuelles rendent nécessaire un déplacement très fréquent des marchandises et des personnes, dont la plupart se déplacent quotidiennement sur la route avec leur propre voiture. Certaines études montrent qu'en Europe, l'ensemble des moyens de transport (passagers et marchandises, par voie terrestre, aérienne et maritime) représente le deuxième facteur le plus polluant pour l'atmosphère. Un système de transport moderne est efficace lorsqu'il répond aux exigences suivantes :

- **la rapidité** avec laquelle les marchandises et les personnes atteignent leur destination
- **le coût** de ces déplacements
- **la durabilité environnementale**, souvent mesurée en termes de pollution et de consommation des ressources naturelles.

FACTEURS PROBLÉMATIQUES	SOLUTIONS	PERSONNES
pollution sonore pollution atmosphérique émissions de gaz à effet de serre congestion du trafic accidentalité	innovation technologique comportements des personnes	choix conscients dans les déplacements

La mobilité durable est un système de mobilité organisé de manière à ce que les marchandises et les personnes puissent se déplacer d'un endroit à un autre, tant dans leur quotidien que lors de trajets longue distance, sans peser excessivement sur d'autres systèmes sociaux, en particulier sur l'environnement, la santé des êtres vivants et l'économie.

QUELQUES DONNÉES SIGNIFICATIVES POUR LE TERRITOIRE DE CUNEO (pag. 8 du mini livre)

Source: *I Quaderni della Fondazione CRC, Q47 Direzione Futuro. Soluzioni territoriali di mobilità sostenibile, Settembre 2024* <https://fondazionecrc.it/documenti/quaderno-47/>

La province de Cuneo couvre une superficie de plus de 6 900 km², ce qui en fait la quatrième plus grande province d'Italie et la première du Piémont. En termes de nombre d'habitants, c'est la deuxième province du Piémont, avec une densité de 84 habitants par km² (la moyenne nationale étant de 195 habitants par km²). Le territoire est composé à 51 % de montagne, 27 % de collines et 23 % de plaine. Plus de 50 % de la population se concentre dans la vallée de la rivière Stura, entre Borgo San Dalmazzo, Cuneo, Bra et Alba.

Le territoire de Cuneo est traversé par un dense réseau de routes, très variées les unes des autres, pour une longueur totale d'environ **11.000 km**, le plus étendu du Piémont. Combien de déplacements les personnes effectuent-elles ? Dans la province de Cuneo, en jour de semaine, environ 450 000 personnes effectuent au moins un déplacement sur la route : notre territoire est un pôle de mobilité important, se classant, avec près d'un million de déplacements par jour, à la deuxième place parmi les provinces du Piémont.

Combien de déplacements les personnes effectuent-elles ? Dans la province de Cuneo, en jour de semaine, environ 450 000 personnes effectuent au moins un déplacement sur la route : notre territoire est un pôle de mobilité important, se classant, avec près d'un million de déplacements par jour, à la deuxième place parmi les provinces du Piémont.

Comment se déplacent-elles ? Les déplacements quotidiens sont liés aux besoins familiaux (48 %), aux études et au travail (33 %), et aux loisirs (19 %). 70 % des déplacements se font à l'intérieur du propre commune.

Pour les trajets aller-retour, les personnes vivant dans la province de Cuneo choisissent principalement ces modes de transport : 63 % des déplacements totaux des résidents de la province de Cuneo se font en voiture privée, tandis que 2 % se font à moto ; 33 % sont effectués en mode actif, dont 30 % à pied et 3 % à vélo ; 2 % des déplacements totaux sont réalisés par les transports publics locaux.

Au cours des 10 dernières années, notre province a enregistré une augmentation de 11 % du nombre de voitures et de 27 % des véhicules motorisés à deux roues. Cette donnée souligne une augmentation du trafic routier et met également en évidence la consommation d'espace nécessaire pour environ 80 % du temps de vie du véhicule, c'est-à-dire le temps pendant lequel il reste stationné. Bien que dans tout le territoire un déplacement sur deux se fasse sur des distances inférieures à cinq kilomètres, seulement 3 % des déplacements quotidiens se font à vélo, et 30 % à pied.

Du point de vue de l'incidence des accidents, en 2022, dans la province de Cuneo, 1 136 accidents de la route avec des blessés ont été enregistrés, entraînant 43 décès et 1 590 blessés, soit une moyenne de trois accidents de la route par jour, avec un total de quatre personnes blessées chaque jour. Il est important de rappeler qu'un accident de la route dans lequel des personnes sont blessées ou tuées, en plus du dommage moral et de la grande souffrance causée, représente également un préjudice social pour ceux qui ne sont pas directement impliqués : en 2022, le coût total des accidents de la route dans la province de Cuneo s'est élevé à environ 164 millions d'euros, soit environ 280 euros par habitant.

QU'EN PENSES-TU? COMPARER LES OPINIONS PERSONNELLES (pag. 11 du mini-livre)

3a) Selon toi, à quel point les situations suivantes sont-elles dangereuses ?	PEU	ASSEZ	TRÈS
a) Voyager en moto sans casque	1	2	3
b) Voyager à vélo sans casque	1	2	3
c) Voyager en voiture sans boucler la ceinture de sécurité	1	2	3
d) Circuler à pied sur le trottoir en utilisant un smartphone	1	2	3
e) Traverser la rue à pied sur les passages piétons en utilisant un smartphone	1	2	3
f) Traverser la rue à pied en dehors des passages piétons en utilisant un smartphone	1	2	3
g) Circuler la nuit à vélo sans éléments de haute visibilité	1	2	3

QUE SAIS-TU? MANTENER LAS PROPIAS OPINIONES (page. 11/12 du mini-livre)

Pour acquérir une pleine conscience de la sécurité et de la durabilité environnementale, il est important de comprendre clairement la signification précise des mots : t'es-tu déjà demandé ce que signifie le mot "sécurité" ?

Définition de la sécurité

Elle dérive du latin "sine cura", qui signifie "sans soucis". Selon l'encyclopédie Treccani, c'est l'état qui permet de se sentir exempt de dangers, ou qui offre la possibilité de prévenir, éliminer ou rendre moins graves les dommages, les risques, les difficultés, les imprévus désagréables et similaires.

Pour définir les concepts relatifs à la sécurité, à l'échelle internationale, les termes "safety", "security" et "emergency" sont utilisés.

Et si la "sécurité" ne fonctionne pas ? Nous devons gérer ses conséquences...

SAFETY	SECURITY	EMERGENCY
Elle s'occupe particulièrement de la santé et de la sécurité dans les environnements de vie, afin de protéger la personne des dangers accidentels provoqués par des forces naturelles ou des erreurs humaines, qui peuvent causer des dommages physiques, moraux, spirituels et aussi des dommages indirects (causés par une situation qui pourrait ne pas sembler dangereuse).	Elle s'occupe de la prévention à travers des mesures infrastructurelles, formatives et informatives visant à sensibiliser aux risques et à éviter les dangers causés par des tiers malintentionnés.	Elle concerne la protection et la gestion du danger lorsque la safety et la security n'ont pas été adéquates face à des situations exceptionnellement graves.
Le risque est identifié, mesuré, prévu par des experts qui définissent des règles et des propositions de formation.	Elle prend en compte les conceptions subjectives et sociales du risque et de la sécurité, en protégeant contre les influences et les pressions locales et externes.	Les situations d'emergency sont affrontées et gérées par les forces de police, les pompiers, les services de secours et la protection civile.

**Exercice 7 - Les causes d'un accident,
selon moi Selon toi, avoir un accident dépend de ... ?**

a) Malchance/Destin	1	2	3
b) Distraction/Précipitation	1	2	3
c) Manque de respect des règles en général	1	2	3
d) Trop de circulation	1	2	3
e) Désir de prendre des risques pour s'amuser	1	2	3
f) Vitesse	1	2	3
g) Autre (spécifier)	1	2	3
h) Autre (spécifier)	1	2	3

Informations supplémentaires

Sous-estimer les difficultés et les risques routiers, surestimer ses propres capacités de contrôle (penser "ça ne m'arrivera pas") combiné avec la hâte et la distraction, constitue les principales causes comportementales des accidents de la route.

Les statistiques indiquent qu'en Europe, environ la moitié des personnes décédées dans un accident de la route sont des piétons, des cyclistes et des motocyclistes ; bien que les accidents impliquant ces usagers vulnérables soient numériquement moins importants, ils entraînent des conséquences graves, surtout pour les piétons qui sont moins protégés. Les catégories les plus à risque sont les enfants, les jeunes de moins de 15 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans. Bien qu'un accident de la route ne soit jamais prévisible, les statistiques montrent que 40 % des accidents mortels se produisent sur des trajets courts, inférieurs à 3 km, principalement à l'intérieur des zones urbaines : c'est précisément sur les trajets courts que la vulnérabilité des enfants et des jeunes augmente, en raison d'une sous-estimation du danger routier par les adultes : "<<... aller 'd'ici à là', c'est tellement proche...>>". Avec le jeune préadolescent, il est important de réfléchir au fait qu'un accident est toujours déterminé par une série de causes concomitantes et de promouvoir le concept "qu'est-ce que je peux faire pour la sécurité de moi-même et des autres usagers de la route", dans une optique de responsabilité solidaire et partagée.

À savoir - Il est assez difficile de définir la "distraction", mais pour simplifier, on peut dire qu'une personne est " distraite" lorsqu'elle focalise son attention sur trop de stimuli simultanément. Lorsqu'on se déplace sur la route, l'utilisation incorrecte du téléphone portable est l'un des principaux facteurs de distraction. Par exemple, les études montrent que l'utilisation des téléphones (même des dispositifs mains libres) entraîne des distractions visuelles, auditives et cognitives et, sur un véhicule, met davantage en danger le conducteur que de parler avec les passagers ou d'écouter la radio. Selon les experts, utiliser le téléphone portable en conduisant augmenterait par quatre la probabilité d'un accident par rapport à ne pas l'utiliser, car cela prend plus de secondes pour :

Percevoir le danger → Réagir pour l'éviter → Arrêter le véhicule
Temps de reaction / Espace de reaction / Espace de freinage

Il n'est pas surprenant que l'article 173 du Code de la Route interdise au conducteur l'utilisation de smartphones, d'ordinateurs portables, de tablettes et de notebooks. Il peut utiliser un système mains libres (par exemple, Bluetooth avec commandes vocales), ou un écouteur sur une seule oreille.

Différence entre danger et risque: ces deux termes sont parfois utilisés comme synonymes, mais ce ne sont pas des synonymes. Le Texte Unifié (Décret législatif n° 81/2008) définit ces termes de la manière suivante :

danger	propriété ou qualité intrinsèque d'un facteur donné ayant le potentiel de causer des dommages.
risque (risk/hazard)	probabilité d'atteindre le niveau potentiel de dommage dans les conditions d'utilisation ou d'exposition à un facteur ou agent donné, ou à leur combinaison.

"SE SENTIR EN SÉCURITÉ" (pag. 15 du mini livre)

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ACTIVE	DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ PASSIFS
Ce sont des dispositifs qui aident à <u>prévenir ou à éviter</u> qu'un accident se produise.	Ce sont des dispositifs qui, <u>une fois l'accident survenu, contribuent à limiter les dégâts.</u>
Par exemple : ABS (système antiblocage des freins) ESP (système de contrôle de la stabilité du véhicule) ADAS (Advanced Driver Assistance System - système avancé d'assistance à la conduite).	Par exemple : ceintures de sécurité airbags

Informations supplémentaires

Le nombre et la qualité des dispositifs de sécurité passive peuvent induire la sensation de "se sentir plus en sécurité", mais ils n'influencent pas la probabilité de survenir un accident. Une confiance excessive dans les dispositifs de sécurité du véhicule ou dans l'habileté du conducteur ne peut pas remplacer l'attention du passager à ses propres comportements.

Curiosité

Dans les voitures monoplace de Formule 1, chaque siège est adapté sur mesure à la morphologie du pilote. Chaque détail est pris en compte, comme si le siège était un deuxième vêtement, après la combinaison. Pour nos voitures, les innovations technologiques continues permettent d'améliorer à la fois le confort des sièges et les systèmes de retenue qui nous protègent : en cas de collision ou de choc, ces derniers ont pour rôle d'absorber l'énergie cinétique de notre corps pour éviter qu'il ne heurte (ou qu'il heurte de manière atténuée) les structures internes de la voiture. Nous sommes tous différents, même les systèmes de sécurité passive doivent être, dans la mesure du possible, "personnalisés" à notre morphologie !

À savoir

À partir du 1er septembre 2024, dans l'Union Européenne, les systèmes de retenue pour les enfants passagers transportés dans un véhicule seront régis par les nouvelles normes d'homologation ECE R129 et i-Size, qui reposent sur des tests de sécurité plus technologiques et complets.

Les sièges auto sont désormais classés en fonction de la taille et non de l'âge.

Le dossier est obligatoire jusqu'à 125 cm de hauteur, pour une meilleure protection en cas de choc latéral.

Pour les enfants mesurant entre 125 cm et 150 cm, un siège sans dossier, communément appelé "rehausseur" ou "booster", est obligatoire.

Lorsque vous atteignez **150 cm**, vous voyagez en toute sécurité assis directement sur le siège et attaché. TOUJOURS, dans toutes les situations de conduite.

La sécurité du passager transporté

Tous les véhicules à deux et à quatre roues ne permettent pas de transporter un jeune en toute sécurité. Les filles et les garçons de ton âge peuvent être transportés dans des véhicules à quatre roues en fonction de critères spécifiques qui dépendent du type de véhicule, de ses caractéristiques structurelles, des dispositifs de sécurité installés et de l'usage auquel le véhicule est destiné (par exemple, véhicule privé ou véhicule de travail). Tu ne peux pas être transporté sur : trottinette, cyclomoteur, véhicules de travail, véhicules agricoles. Dans l'autobus scolaire, tu dois attacher ta ceinture de sécurité, si le véhicule en est équipé.

Souviens-toi!

Le transport scolaire collectif (autobus scolaire, bus) réduit le nombre de voitures privées en circulation, avec des effets positifs sur la pollution de l'environnement et la sécurité routière.

Et les dispositifs de sécurité pour les cyclistes ?

Les protections pour les cyclistes ne sont pas obligatoires, mais il est fortement recommandé de porter un casque pour se protéger en cas de chute, ainsi que des genouillères, coudières et protège-poignets. Pour sa propre sécurité, il est important de se rendre visible dans le trafic, grâce à des éléments haute visibilité appliqués aux vêtements, en plus des lumières obligatoires pour les vélos, à savoir un catadioptre jaune à l'avant et rouge à l'arrière, ainsi que des catadioptres sur les pédales et les côtés des roues.

SE DÉPLACER INTELLIGEMMENT (pag. 17 du mini livre)

L'activité physique de marcher quotidiennement sur le trajet maison-école-maison a des effets positifs sur la santé physique, elle augmente l'autonomie, aide à la concentration, permet d'observer l'environnement tout en apprenant des concepts importants pour sa propre auto-protection et en participant activement à la mobilité sûre et durable de son territoire. À la fin d'une journée d'école, se déplacer à pied permet au cerveau de se reposer après de nombreuses heures d'attention à des activités cognitives. Se rendre à l'école à pied ou à vélo contribue à rendre la ville moins polluée et plus agréable à vivre.

Pour réfléchir

- Quelles difficultés rencontres-tu sur ton trajet maison-école ? Qu'est-ce qui pourrait faciliter ce parcours quotidien ?
- As-tu l'habitude de marcher en groupe ? Essaie de décrire comment tu te sens pendant/ après la marche par rapport à avant de marcher.
- Lorsque tu voyages comme passager dans une voiture, attaches-tu toujours ta ceinture de sécurité ? Que ce soit sur le siège avant ou arrière ? Même pour de courts trajets ? Même lorsque tu es transporté par le parent d'un ami, par exemple pour aller à l'école ou à un entraînement ?

CHOIX CONSCIENTS (pag. 19 du mini livre)

Les coûts sociaux liés à la pollution de l'air et aux accidents de la route pèsent sur la collectivité. Avec le soutien des nouvelles technologies et la volonté des personnes de changer leurs habitudes, un modèle de mobilité "intelligente" commence à se diffuser, dans le but de rendre les déplacements personnels plus verts, plus confortables et plus avantageux. En effet, des concepts tels que "mobilité douce", "mobilité intermodale" et "mobilité durable" sont de plus en plus populaires. Si tu devais organiser un beau voyage pour visiter un endroit que tu as toujours rêvé de découvrir, quel moyen de transport choisirais-tu ? Et selon quels critères ferais-tu ce choix ? Réfléchissons ensemble !

Exercice n° 15 - Tâche réelle : combien coûte un déplacement ?

Tu dois partir en voyage avec ta famille ; choisis une destination éloignée de chez vous (plus de 500 km), puis évalue ton choix en fonction de différents facteurs.